

ORDRE DU JOUR :

■ Spécialisation par Energie des Activités Mixtes des Pôles Expertise Clientèle (PEC).

DÉLÉGATION FO ÉNERGIE ET MINES :

■ Pour FO GRDF :
Valérie LAPORTE élue titulaire
Patrick MOUTTE RS CCE

■ Pour FO Enedis :
Frédérique RICARD élue titulaire
Estelle DEVOS RS CCE

DÉCLARATION LIMINAIRE FO ÉNERGIE ET MINES

Aujourd'hui, jeudi 16 novembre, FO Énergie et Mines appelle à la grève et à une manifestation de grande ampleur contre la « politique libérale » du gouvernement MACRON visant à accroître les inégalités au profit du patronat et de la finance.

La date retenue n'est pas anodine, puisque celle-ci intervient avant que ne soit déposé au Parlement le projet de loi de ratification des ordonnances.

Ainsi, FO Énergie et Mines poursuit son combat contre les textes finaux des ordonnances « travail ». FO Énergie et Mines en revendique leur retrait.

FO Énergie et Mines dénonce :

- Les nombreuses dispositions inacceptables des ordonnances, limitant les droits des salariés ;
- Les risques qui pèsent sur la formation professionnelle ou l'assurance chômage ;
- La modération salariale et l'augmentation de la CSG ;
- Les atteintes au service public et à la protection sociale ;
- La remise en cause des droits à l'avenir des jeunes par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur ;
- La précarisation de l'emploi et de l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Dans ce contexte, vous comprendrez aisément les raisons pour lesquelles FO Énergie et Mines n'assistera pas à cette Délégation Spéciale des CCE.

Cependant, avant de quitter la séance pour rejoindre la mobilisation, FO Énergie et Mines tient à vous informer de la position que nous aurions prise sur le projet de démixtage des Pôles Expertise Clientèle et sur le rattachement des salariés au sein des Centres d'Expertise Nationaux d'ENEDIS et des GREA de GRDF.

De façon générale, FO Énergie et Mines s'oppose à tout projet de démantèlement du service commun, et ce quelque soit l'efficacité de cette nouvelle organisation et l'accompagnement social qu'ENEDIS ou GRDF pourraient y mettre.

Comme sur de nombreux dossiers en cours, FO Énergie et Mines a le sentiment que le dialogue social est bafoué. En effet, sur ce dossier, les salariés concernés ont souvent été contactés et sollicités en direct faisant fi de la concertation avec les organisations syndicales.

De plus, les agents, en passant d'un double à un simple employeur, vont perdre les avantages liés au distributeur commun, tels que le cumul de l'intéressement, le bénéfice du choix des meilleurs accords, les mesures salariales proposées par l'un ou l'autre...

Puisque vous indiquez clairement que ce dossier découle des projets d'entreprise d'ENEDIS et de GRDF, FO Énergie et Mines revendique, pour les salariés des Pôles Expertise Clientèle, l'octroi d'une prime identique à celle perçue par les agents impactés par EOAI.

Sur ce dossier qui entérine le démixtage des deux entreprises, FO Énergie et Mines aurait, par principe, émis un avis négatif.

Prochaine Délégation Spéciale des CCE d'ENEDIS et de GRDF programmée le 18 janvier 2018.